



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 3 FEVRIER 2025**

Effectif statuaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS : AUDARD Virginie, BREHERET Emmanuel, CAMUS Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, DUPUY-CHANET Marie-Laure, GAUDIN David, GESTRAUD Samuel, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, PETIT Sabrina, RIGAUD Marie-Pierre, ROSEAU Sylvie, SAULGRAIN Henri, STROESSER Delphine, WARY Grégory

EXCUSES : GRIMAUULT Jean-Louis donne son pouvoir à Henri SAULGRAIN

ABSENTS : AUGEREAU Line, JONET Nathalie

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Rodolphe DRANO

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2025-12 DU 03-02

**LANCEMENT DE LA REDACTION DU PLAN DE GESTION DES ESPACES NATURELS
SENSIBLES DES BASSES VALLEES ANGEVINES**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal l'élaboration d'un plan de gestion ENS (Espaces Naturels Sensibles) sur le site les Basses Vallées Angevines de notre commune.

La réalisation de ce document comprendra deux phases distinctes :

- Phase 1 : diagnostic et enjeux,
- Phase 2 : plan d'actions.

L'objet de ce plan de gestion ENS sur le site des « Basses Vallées Angevines » est de définir un projet d'aménagement pour préserver durablement ce site.

Après un vote à main levée et à l'unanimité, le conseil municipal accepte l'élaboration d'un plan de gestion ENS (Espaces Naturels Sensibles) sur le site des « Basses Vallées Angevines » sur notre commune et charge Monsieur le Maire de signer et d'effectuer les démarches nécessaires au nom de la commune.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Secrétaire de Séance

~~Samuel GESTRAUD~~

Rodolphe DRANO

Etriché, le 7 janvier 2025

Le Maire

David LAGLEYZE

